

**Objet : Halle Olympique – Restaurant « Les Premières Loges » - Menu spécial pour le Festival Américain – 15, 16 et 17 juin 2018**

**Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlyère,**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20180524-AD\_2018-065-AU

Vu la délibération n° 8 du Conseil Communautaire du 5 janvier 2017 donnant délégation à M. le Président de certaines attributions du Conseil Communautaire et notamment la possibilité entre deux délibérations de fixer ou réajuster certains tarifs des droits prévus au profit de la Communauté d'Agglomération Arlyère qui n'ont pas de caractère fiscal,

Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet le 25/05/2018

Vu la décision n° 2017-130 du 22 juin 2017 portant acte constitutif d'une régie de recettes et d'avances auprès du Restaurant de la Halle Olympique « Les Premières Loges »,

Vu la décision n° 2017-243 fixant les tarifs du Restaurant de la Halle Olympique « Les Premières Loges »,

Considérant la nécessité de mettre en place un Menu spécial pour le Festival Américain les 15, 16 et 17 juin 2018,

**Décide**

**Article 1 :** Il est mis en place un Menu spécial pour le Festival Américain les 15, 16 et 17 juin 2018 établie selon la carte jointe en annexe.

**Article 2 :** Mme la Directrice des Services, M. le Directeur de la Halle Olympique, Mmes et MM. les Régisseurs de Recettes du Restaurant de la Halle Olympique « Les Premières Loges » sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 24 mai 2018

Président

Franck LOMBARD

